

Avis voté en plénière du 24 février 2015

La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

Déclaration du groupe des entreprises

Le numérique est l'avenir, notamment dans l'enseignement et nous devons nous saisir de ce domaine qui nécessite peu de moyens en matériel informatique, permet un accès au savoir large et est source de création de richesses et d'entreprises.

Merci chère Danielle et Monsieur le Rapporteur, d'avoir porté le présent avis qui apporte un éclairage sur l'enseignement supérieur.

Comme vous, le groupe regrette le manque d'évaluation en matière d'enseignement numérique.

Comme vous nous partageons le fait que dans le cadre de l'enseignement supérieur, le numérique va rendre possible l'apprentissage du travail autonome, la progression du jeune à son rythme ou encore le développement des pratiques d'échange et de collaboration entre étudiants en incitant à la création d'entreprises.

Pour structurer le projet numérique des établissements et être efficace, il est nécessaire de définir une politique coordonnée au sein des établissements d'enseignement supérieur et au-delà, de repenser une stratégie nationale face aux pays avancés dans ce domaine pour ne pas être distancé. A cet égard, les fameux MOOC et la volonté de promouvoir la plateforme France université numérique (FUN) sont le signe de notre prise de conscience des enjeux de la pédagogie numérique.

L'avis aborde un sujet qui est la nécessaire formation des enseignants du supérieur. En effet, il nous paraît essentiel que le corps professoral et notamment les enseignants-chercheurs soient au cœur de ce dispositif avec la garantie d'un droit à la formation au numérique éducatif. Mais pour autant ne nous voilons pas la face, il faudra surmonter des rigidités et passer outre des pesanteurs si on veut réussir en la matière.

On a beaucoup cité les universités dans cet avis sur la pédagogie numérique dans l'enseignement supérieur et c'est normal. Par contre, notre groupe aurait souhaité que l'on mette davantage l'accent sur les réalisations des établissements tels que les écoles supérieures de commerce et d'ingénieurs administrées par les entreprises et qui sont performantes en matière de pédagogie numérique tant en formation première qu'en formation continue de salariés. En effet, à la faveur de cette pédagogie numérique, ces écoles ont réussi à concilier apprentissages académiques et acquisitions de compétences professionnelles. De surcroît, ces établissements sont parvenus à obtenir des accréditations internationales de leurs formations en ligne, gages de crédibilité pour les familles. Nous appelons donc de nos vœux le transfert de ces expériences réussies vers les universités.

Pour conclure, notre groupe a noté que vous avez habilement évoqué le sujet du financement en recommandant qu'une réflexion soit engagée au plus vite. Si nous partageons la proposition qui consiste pour les établissements à utiliser de nouvelles possibilités induites par le numérique pour développer leurs fonds propres, nous serons vigilants sur un éventuel accompagnement financier de ces établissements par l'Etat, notamment dans la conjoncture économique difficile que nous connaissons actuellement.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.